



## VOTRE ENFANT EST-IL CONCERNÉ PAR LA PLATEFORME *Parcoursup* ?

### OUI, S'IL SOUHAITE PRÉPARER OU ENTRER :

- en 1<sup>re</sup> année de **licence**
- en **parcours d'accès aux études de santé**, soit par une licence option "accès santé" soit par le PASS (parcours spécifique santé)
- un **DUT** : diplôme universitaire de technologie (y compris par apprentissage)
- en **CPGE** : classe préparatoire aux grandes écoles
- en **CPES** : classe préparatoire aux études supérieures
- un **BTS** : brevet de technicien supérieur (y compris par apprentissage)
- un **BTSA** : brevet de technicien supérieur agricole (y compris par apprentissage)
- un **DTS** : diplôme de technicien supérieur
- un **DCG** : diplôme de comptabilité et de gestion
- un **diplôme des métiers artistiques** (DN-MADE...)
- en **formation d'ingénieurs**
- dans certaines **écoles de commerce**
- en **école nationale supérieure d'architecture**
- dans certaines **écoles nationales d'Art**
- en classe de **mise à niveau** (hôtellerie...)
- des formations du secteur **paramédical ou social**
- en **institut d'études politiques**
- en **école de formation des métiers de la culture**
- ...

### OUI, S'IL SOUHAITE EFFECTUER UNE ANNÉE DE CÉSURE APRÈS SON BAC

pour un séjour linguistique, des activités associatives...

## POUR LES FORMATIONS HORS *Parcoursup*.fr

contacter directement les établissements concernés pour connaître les modalités d'admission et d'inscription.

Disponible dans  
l'App Store

DISPONIBLE SUR  
Google Play

### L'application *Parcoursup*

votre enfant pourra télécharger cette application pour recevoir sur son portable toutes les notifications et les alertes durant la procédure.

## *Parcoursup* : LES DATES À NE PAS MANQUER

### À PARTIR DU 20 DÉCEMBRE

#### Ouverture de la plateforme *Parcoursup*

Votre enfant s'informe à partir de la plateforme *Parcoursup* sur les différentes poursuites d'études après le bac. Des tutoriels sur le fonctionnement de la plateforme et sa procédure sont mis à sa disposition.

### DU 22 JANVIER AU 12 MARS

#### Saisie des vœux

Votre enfant doit s'inscrire et saisir ses vœux de formation sur la plateforme. Il peut formuler jusqu'à 10 vœux selon son projet sans avoir à les classer.

### JEUDI 2 AVRIL

#### Limite de confirmation des vœux

### DU 19 MAI AU 17 JUILLET

#### Phase d'admission

Votre enfant reçoit les réponses à ses vœux au fur et à mesure. Il pourra recevoir plusieurs propositions d'admission et devra

répondre dans le délai imparti. Dès qu'il a accepté une proposition, les autres propositions s'annulent. Toutefois, les vœux sur lesquels il est en attente peuvent être conservés.

**La procédure s'interrompt pendant les épreuves écrites du baccalauréat.**

### DE FIN JUIN AU 11 SEPTEMBRE

#### Ouverture de la phase complémentaire

Au terme des épreuves écrites du baccalauréat, votre enfant a la possibilité de participer à la phase complémentaire et de formuler de nouveaux vœux dans les formations qui disposent de places disponibles.

À l'issue des résultats du baccalauréat, si votre enfant n'a reçu aucune réponse positive, il peut saisir la commission académique (CAES) qui se chargera d'étudier son dossier pour lui proposer une affectation au plus près de son projet et en fonction des places disponibles.



[www.monorientationenligne.fr](http://www.monorientationenligne.fr)

Ce service permet d'échanger par tchat, mail ou téléphone avec des conseillers sur le projet d'avenir de votre enfant.

## LES ESSENTIELS DE LA PROCÉDURE

### LE CONSEIL DE CLASSE DU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE PREND CONNAISSANCE DU PROJET DE VOTRE ENFANT À PARTIR DE LA FICHE DIALOGUE

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre, votre enfant doit renseigner une fiche dialogue pour indiquer son projet et ses intentions d'orientation. Cette fiche est étudiée par l'équipe éducative, lors du 1<sup>er</sup> conseil de classe, qui formule des conseils et des recommandations pour aider votre enfant à réfléchir à son projet.

### LE CONSEIL DE CLASSE DU 2<sup>E</sup> TRIMESTRE ÉTUDIE LES VŒUX SAISIS PAR VOTRE ENFANT SUR LA PLATEFORME

Au terme de la saisie des vœux sur la plateforme Parcoursup, le conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre étudie avec bienveillance tous les vœux de votre enfant pour permettre au chef d'établissement de formuler un avis sur une fiche spécifique appelée fiche Avenir. La fiche Avenir est transmise par la plateforme Parcoursup aux différents établissements d'enseignement supérieur que votre enfant a demandés.

### EXAMEN DU DOSSIER DE VOTRE ENFANT PAR LES ÉQUIPES DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

À partir de la fiche Avenir et des éléments utiles à l'étude du dossier (bulletins scolaires, projet de formation motivé...) les équipes des établissements où votre enfant souhaite étudier examinent son dossier et son projet.

### RÉCEPTION ET RÉPONSES AUX PROPOSITIONS

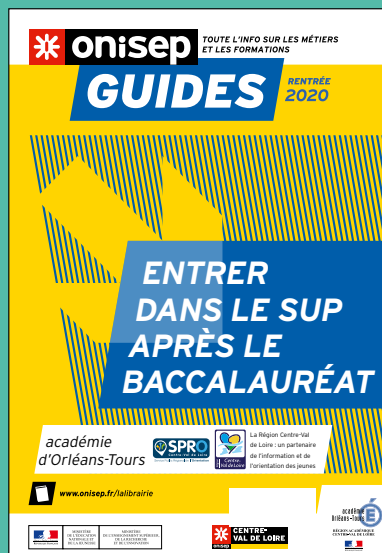
À partir du 19 mai, débute la phase d'admission. Votre enfant commence à recevoir des réponses (oui ; oui si ; en attente ; non). Il doit répondre dans le délai imparti dès qu'une proposition lui est faite. S'il reçoit 2 réponses positives, il doit choisir entre les 2 dans le délai imparti. En acceptant une proposition, toutes les autres réponses positives s'annulent. Cependant, s'il le souhaite, il garde le bénéfice des vœux en attente. Ainsi, au fur et à mesure de la procédure, votre enfant élimine les propositions qui l'intéressent le moins pour ne garder au final que sa proposition préférée.

## QU'EST-CE QUE LA FICHE AVENIR ?

Une fiche Avenir est constituée pour chaque vœu formulé par votre enfant.

Elle comporte l'avis du chef d'établissement suite à la synthèse effectuée par les professeurs principaux sur les résultats scolaires, la motivation de votre enfant, son projet...

Les fiches Avenir sont transmises aux établissements d'enseignement supérieur par la plateforme Parcoursup.



Toute l'information sur les études supérieures en Région Centre-Val de Loire dans le guide

### ENTRER DANS LE SUP APRÈS LE BACCALAURÉAT

distribué gratuitement à votre enfant dans son établissement en novembre.

[www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Centre-Val-de-Loire/Orleans/Telechargement-des-guides-d-orientation](http://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Centre-Val-de-Loire/Orleans/Telechargement-des-guides-d-orientation)

# DEUX SEMAINES DE L'ORIENTATION POUR ACCOMPAGNER VOTRE ENFANT

## PREMIÈRE SEMAINE DE L'ORIENTATION

### 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE

Novembre - décembre

Organisée par l'établissement au cours du 1<sup>er</sup> trimestre, cette première semaine de l'orientation a pour objectifs de permettre à votre enfant de s'informer sur les différents métiers et les études pour y accéder et de l'aider à formuler ses intentions d'orientation. Il peut rencontrer des représentants d'établissement d'enseignement supérieur, des psychologues de l'Éducation nationale, des acteurs du monde économique et social, d'anciens élèves, visiter un établissement d'enseignement supérieur, participer à des forums de l'orientation...

## DEUXIÈME SEMAINE DE L'ORIENTATION

### 2<sup>E</sup> TRIMESTRE

Janvier - février

Au cours du 2<sup>e</sup> trimestre, cette semaine va aider votre enfant à affiner son projet, à finaliser ses choix de poursuite d'études et à déterminer les vœux qu'il formulera sur la plateforme Parcoursup. Il peut effectuer une visite d'un établissement d'enseignement supérieur, se rendre dans un centre d'information et d'orientation, participer aux forums de l'orientation, à des journées portes ouvertes, à des journées d'immersion dans des formations supérieures...

## LES JOURNÉES PORTES OUVERTES (JPO)

Les JPO sont organisées dans tous les établissements de votre Région offrant des formations post-bac.

Les universités, les lycées généraux, technologiques et professionnels, les centres de formation d'apprentis, les écoles d'ingénieurs, de commerce... accueillent chaque année les jeunes et leurs familles.

Retrouvez les dates et les lieux des JPO sur : [www.terminales2019-2020.fr](http://www.terminales2019-2020.fr)

## LES FORUMS DE L'ORIENTATION EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Les forums de l'orientation sont des moments privilégiés pour votre enfant : rencontrer et échanger avec des professionnels de la formation et des métiers. Il peut assister à des conférences (études, métiers, aides financières...), accéder à toutes les informations utiles à sa poursuite d'études et bénéficier de conseils personnalisés.

**BOURGES** : vendredi 13 et samedi 14 décembre 2019 - *Pavillon d'Auron*

**ORLÉANS** : jeudi 9, vendredi 10 et samedi 11 janvier 2020 - *Chapit'o Fleury-les-Aubrais*

**TOURS** : vendredi 17 et samedi 18 janvier 2020 - *Parc des expositions*

**CHÂTEAUROUX** : jeudi 23 et vendredi 24 janvier 2020 - *Hall des expositions de Belle-Isle*

**CHARTRES** : vendredi 24 et samedi 25 janvier 2020 - *Parc des expositions Chartreexpo*

**VILLEMAMDEUR** : vendredi 6 mars 2020 - *Complexe sportif Château Blanc*

**BLOIS** : jeudi 12, vendredi 13 et samedi 14 mars 2020 - *Salle du Jeu de Paume*

Pour leur visite, vos enfants sont préparés et accompagnés à partir du kit forum : [kitpedagogique.onisep.fr/forum-orientation-lycee](http://kitpedagogique.onisep.fr/forum-orientation-lycee)

### À savoir :

Certains forums proposent un stand dédié à la plateforme d'accès à l'enseignement supérieur **PARCOURSUP** pour répondre à toutes vos questions.

Mon enfant est au lycée

Mon enfant est étudiant

**ESPACE PARENTS**

Retrouvez dans l'Espace Parents du site de l'Onisep : une foire aux questions, des vidéos...

[www.onisep.fr/parents](http://www.onisep.fr/parents)

